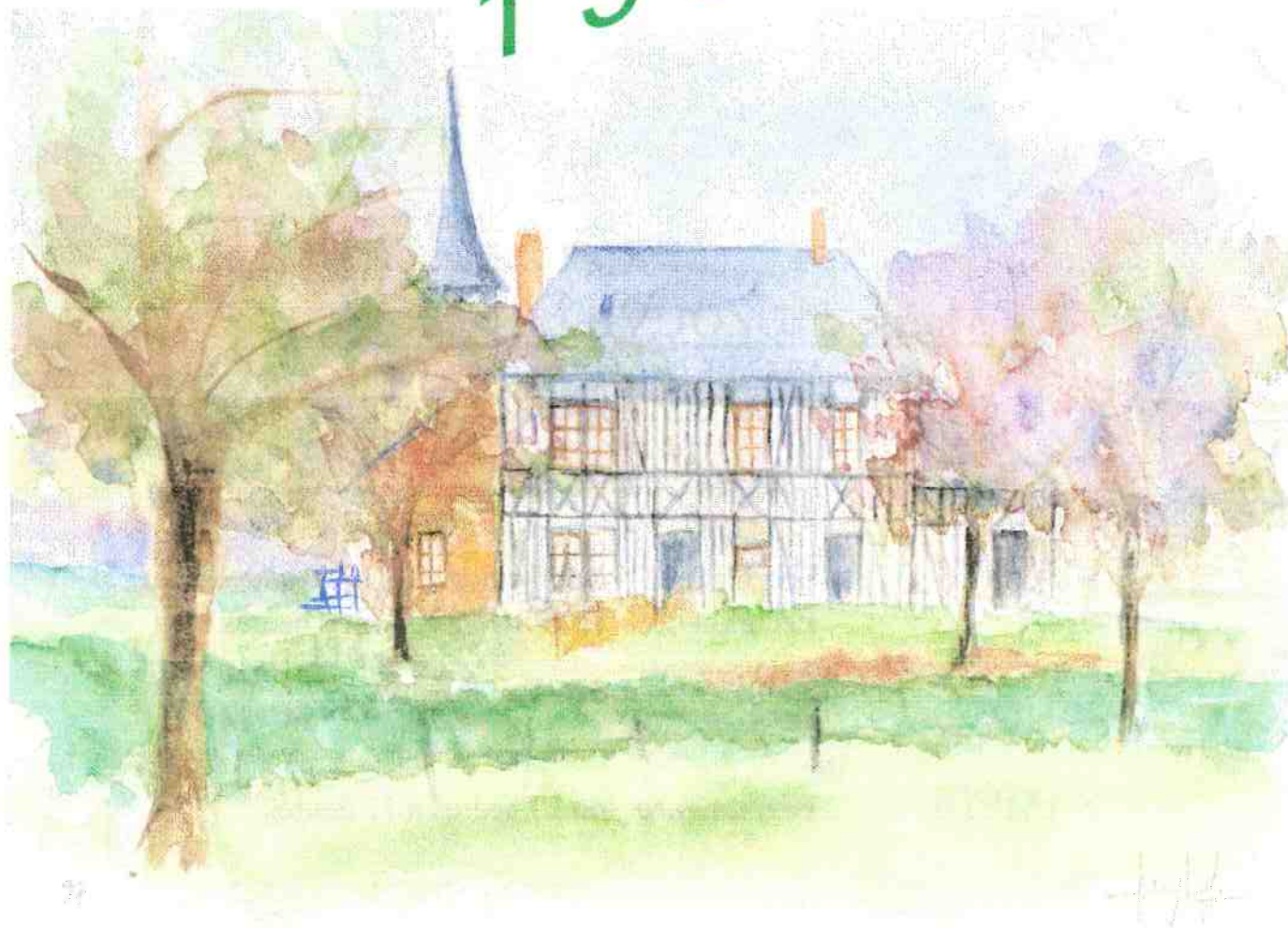


BULLETIN COMMUNAL

1997



D'après une aquarelle de Bénédicte Langlois

Auzouville sur Ry

n° 27

Mairie d'UZOUVILLE SUR RY

 02.35.23.40.67

Heures d'ouvertures

MARDI

Secrétariat de 9 heures à 11 heures

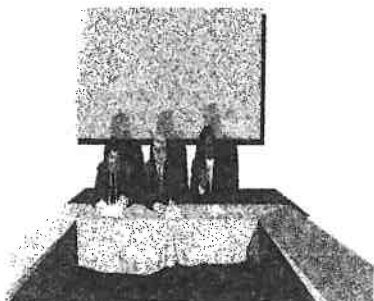
Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

JEUDI

Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

SAMEDI

Permanence de 10 heures à 12 heures



LE MOT DU MAIRE

Naissance d'une nouvelle année et du bulletin municipal numéro 27, dans lequel vous trouverez de nombreuses informations.

Une large place est consacrée à la vie associative, culturelle et sportive animée par des bénévoles imaginatifs et passionnés.

Fidèle aux orientations définies en début de mandat, l'équipe municipale, comme dans beaucoup d'autres communes et foyers, gère un budget de rigueur, veillant à ne pas augmenter la pression fiscale.

Les élus ont définis l'ensemble des besoins, ceux-ci dépassent largement les possibilités financières mais chaque année, en fonction des recettes budgétaires, nous suivons la ligne constructrice que nous nous sommes fixés.

Le conseil municipal oeuvre pour continuer le développement de notre village selon son identité et son art de vivre. Il effectue ces choix avec courage et détermination, soucieux de maîtriser les dépenses.

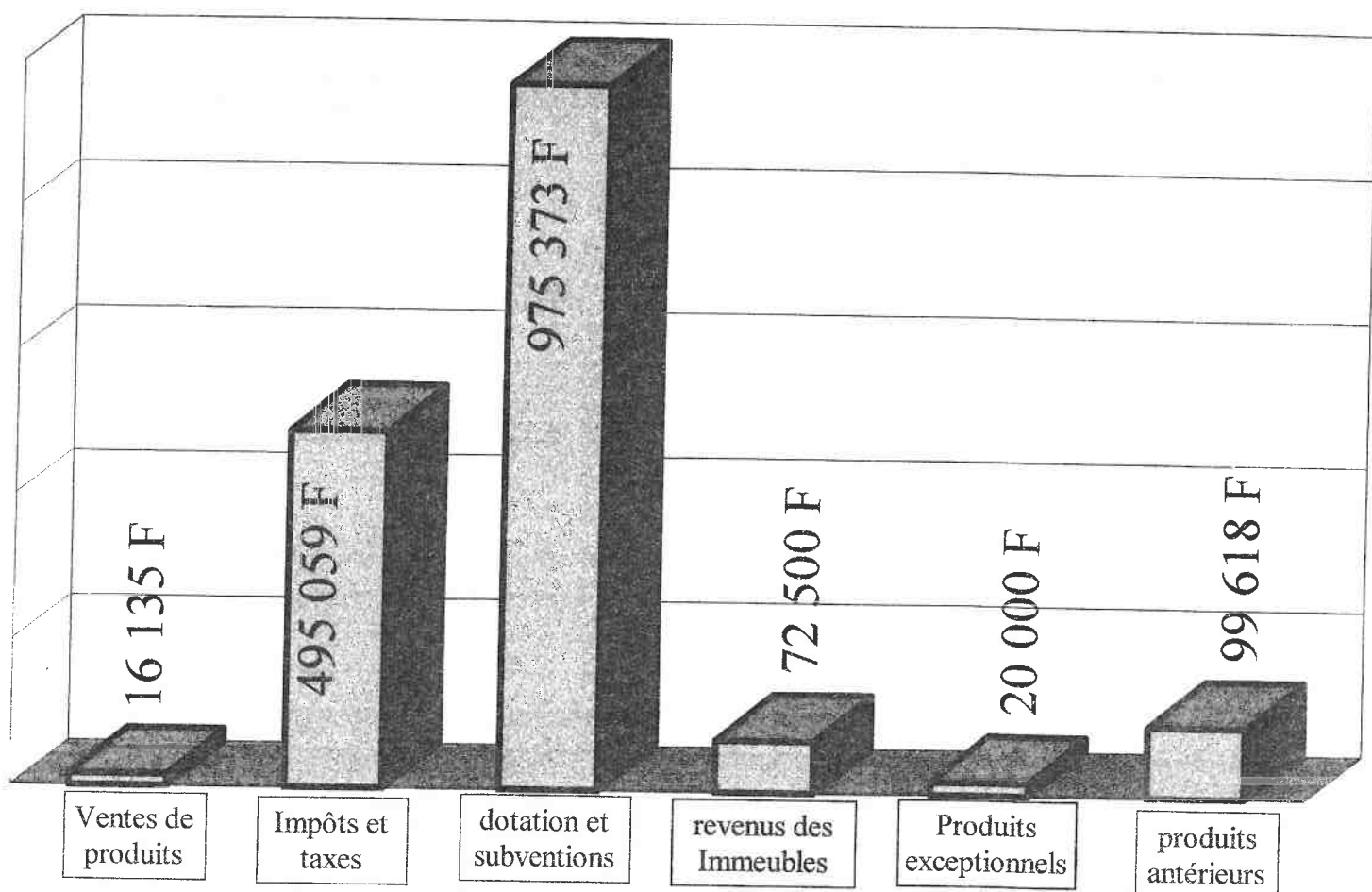
Nous sommes en démocratie, la critique est logique et même utile quand elle est constructive, les polémiques stériles ne permettant pas d'avancer. Tournée vers l'avenir notre municipalité participe activement à travers l'intercommunalité au développement d'échanges et à l'élaboration de projets communs.

En 1998 nous prévoyons :

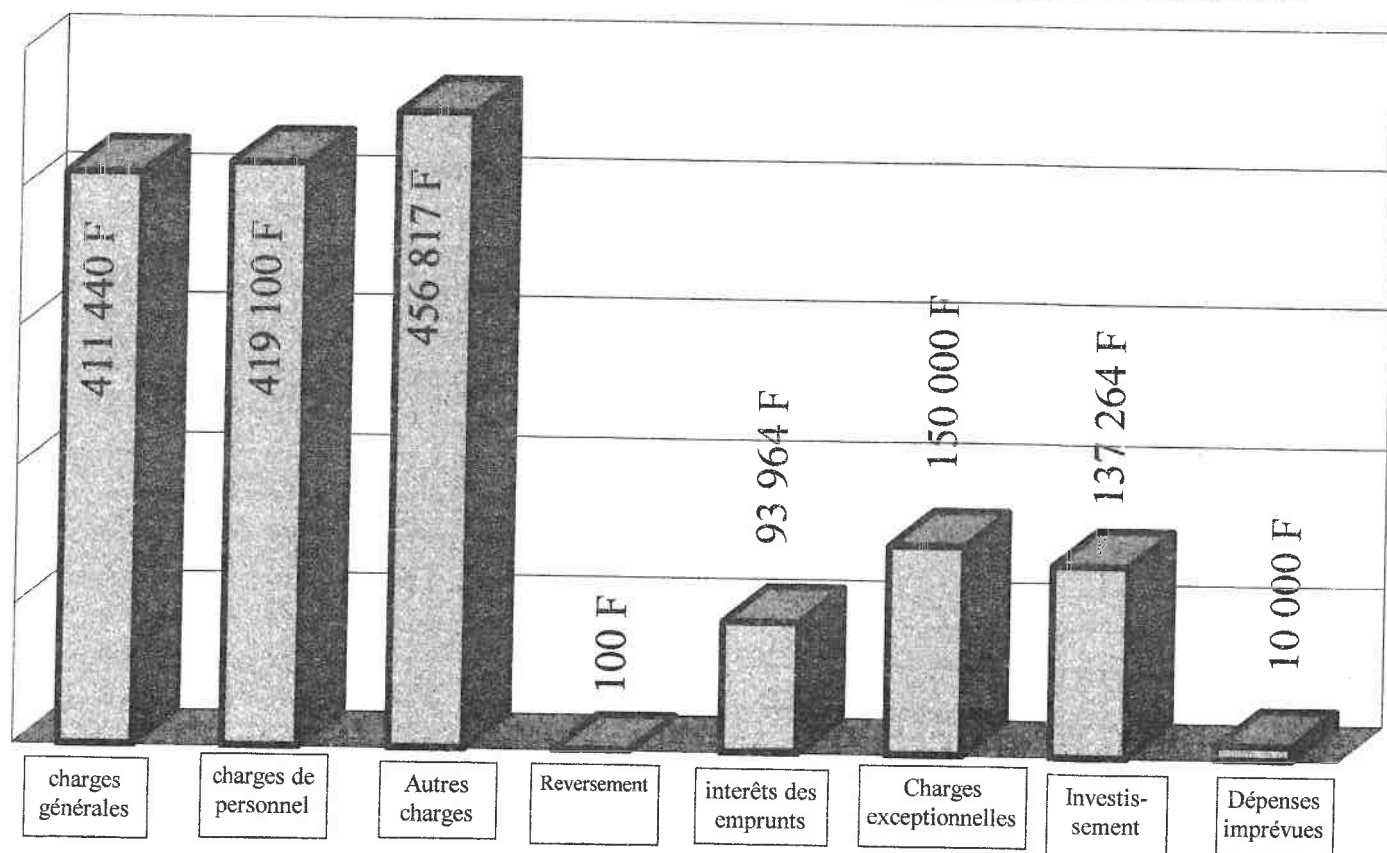
- la réalisation de la réserve à incendie du Thil
- l'étude du schéma directeur d'assainissement
- la continuité de notre programme de maintenance et de voirie communale
- Travaux d'isolation et de rénovation dans les bâtiments communaux

*L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à Tous
une Bonne et Heureuse Année 1998.*

William Pillon



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: 1 678 685 FRS



DÉTAIL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général: 411 440 Fr

Eau, assainissement	10 000 Fr
Energie, électricité	80 000 Fr
Combustibles	44 000 Fr
Fournitures non stockées	10 000 Fr
Fournitures d'entretien	17 500 Fr
Fournitures petit équipement	23 000 Fr
Fournitures de voirie	9 000 Fr
Fournitures administratives	19 000 Fr
Fournitures scolaires	33 000 Fr
Bibliothèque	6 040 Fr
Entretien de terrain	12 000 Fr
Entretien de bâtiments	50 000 Fr
Entretien de voies et réseaux	10 000 Fr
Entretien du matériel roulant	2 500 Fr
Entretien autres biens	15 000 Fr
Maintenance	15 000 Fr
Assurances	20 000 Fr
Documentation	1 000 Fr
Frais divers	5 000 Fr
Indemnités régisseur	2 500 Fr
Annonces, insertions	1 000 Fr
Fêtes et cérémonies	10 000 Fr
Frais de télécommunication	9 000 Fr
Cotisations diverses	1 500 Fr
Frais de gardiennage	1 900 Fr
Taxes foncières	3 500 Fr

Charges de personnel 419 100 Fr

frais de personnel	298 000 Fr
Charges sociales	121 100 Fr

Autres charges courantes 456 817 Fr

Indemnités élus	70 750 Fr
Cotisation retraite élus	1 750 Fr
Aide sociale du département	42 500 Fr
Service d' incendie	45 000 Fr
Contrib. organ.regroup (SIVOS)	222 317 Fr
Contribution au CNFPT	3 000 Fr
Sub. fonc. collectivités (ass.)	41 500 Fr
Sub. fonc. CCAS	30 000 Fr

Reversement impôts et taxes 100 Fr

Reversement sur impôt spectacle	100 Fr
---------------------------------	--------

Charges financières 93 964 Fr

Interêts des emprunts	93 964 Fr
-----------------------	-----------

Charges exceptionnelles 150 000 Fr

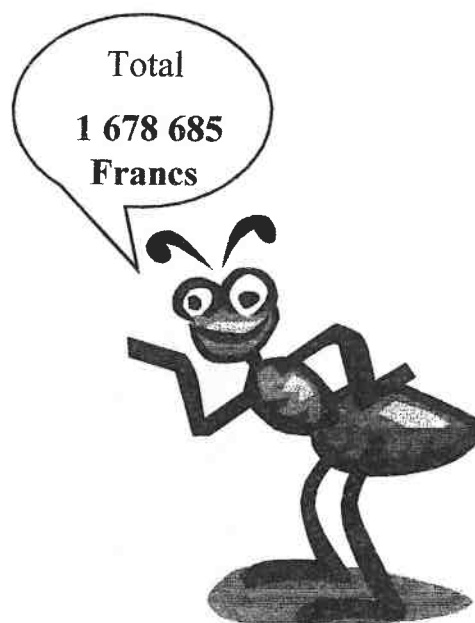
Sub. aux fermiers	130 000 Fr
Val. cptable. immo. fina. cédées	20 000 Fr

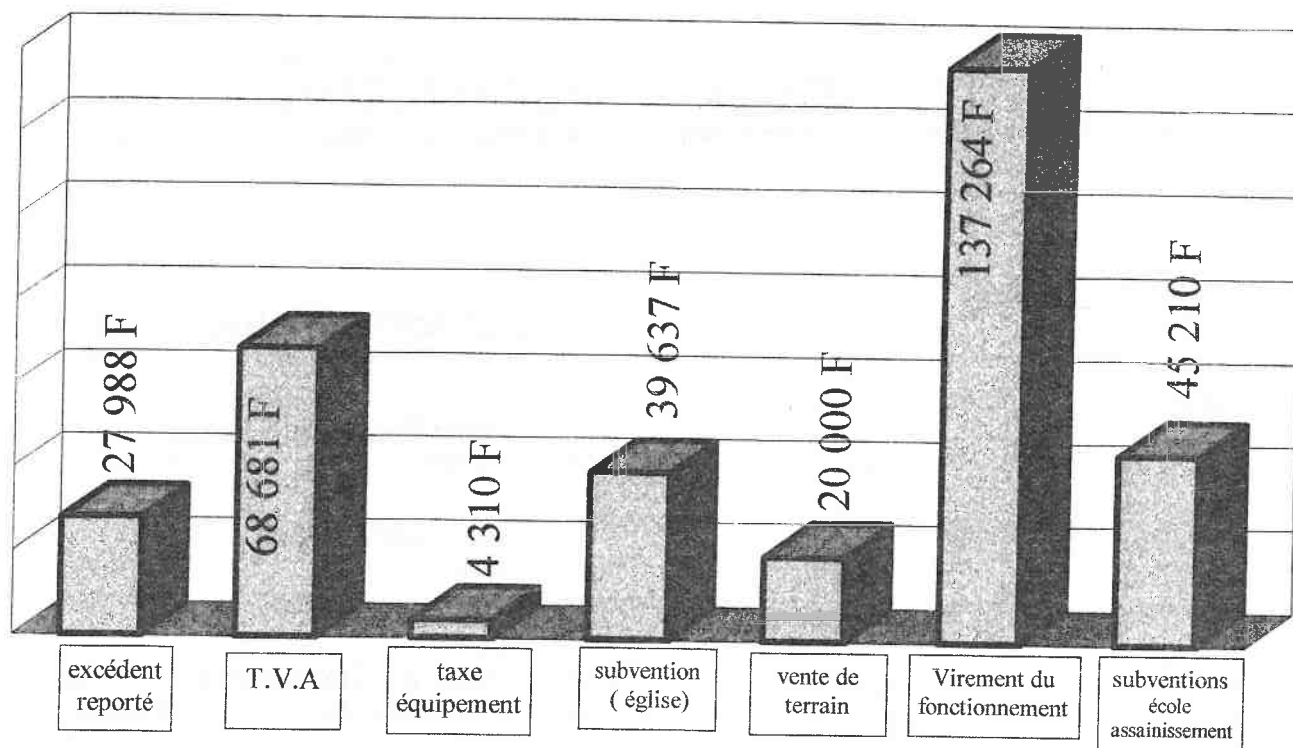
Virement à la section d'investissement : 137 264 Fr

Virement à la sect. d'investis.	137 264 Fr
---------------------------------	------------

Dépenses imprévues : 10 000 Fr

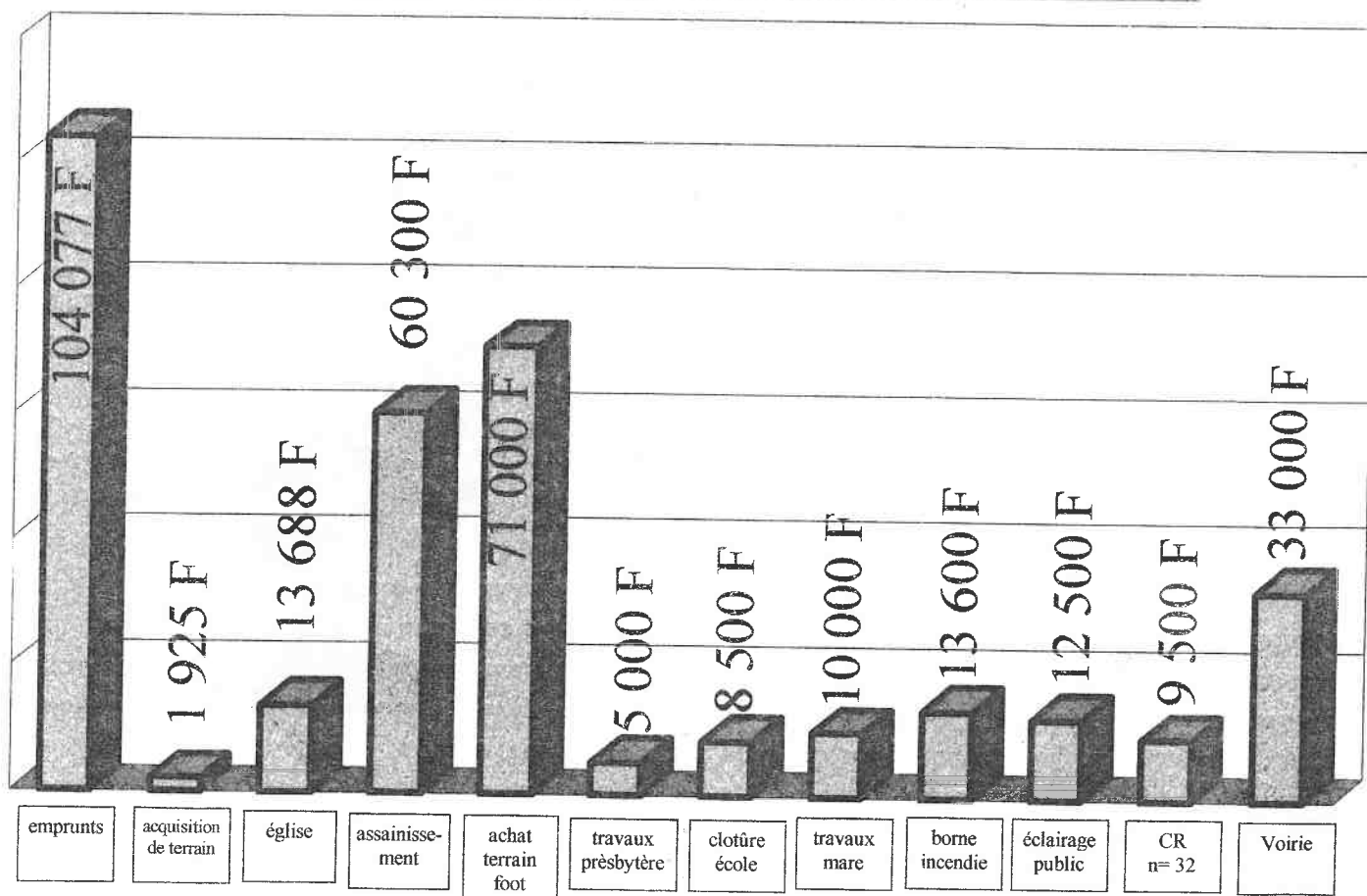
Dépenses imprévues	10 000 Fr
--------------------	-----------





Les recettes et dépenses d'investissement prennent en compte les travaux de 1997 et ceux des années antérieures non réalisés ou non terminés au 1 janvier 1997 (ex:église ...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 343 098 FRCS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées

*** Aux personnes âgées :**

- Attribution de combustibles en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet, sous réserve de la feuille d'imposition 1996 notifiant un revenu brut inférieur à :

- 41 197 Francs pour une personne seule.

- 73 906 Francs pour un ménage.

Il est nécessaire de faire la demande auprès de la Mairie.

*** Aux personnes âgées de plus de 65 ans et plus :** chaque année

une brioche et une bouteille de vin sont remises pendant la semaine des Retraités.

*** Aux personnes bénéficiaires du R.M.I** qui en font la demande à la Mairie.

- Attribution de combustibles en Décembre et de bons d'alimentation à Noël et au 14 Juillet.

*** Aux familles :**

Aides sous forme d'une participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (classe de neige ,voyages linguistiques ,classe découverte) sous réserve du quotient familial.

*** Pour tous renseignements concernant les prestations d'aide sociale :**

- Allocation Adulte Handicapé
- Allocation compensatrice pour tierce personne
- A.I.P.A pour les soins infirmiers à domicile
- Aide Médicale
- Prestation Spécifique Dépendance (P.S.D.)
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale



N'hésitez pas à contacter la Mairie n° tel : 02 35 23 40 67

- Mr ROYER n° tel : 02 35 23 46 99

- votre Assistante sociale Madame Champeaux n° tel : 02 35 08 36 36

(Permanences : mardi matin 9h à 11h et jeudi matin sur rendez-vous)

*** Pour les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi**

Connaissez vous le Relais 16/25 ? Il est situé près de l'Hôtel du
Département à Rouen rive gauche ,7 avenue Champlain
n° tel 02 32 81 63 70

Il peut vous aider dans la recherche d'une formation d'un emploi.
Cette aide peut revêtir diverses formes : conseils, aide financière

**EN
BREF**



*** Information sur la Toxicomanie (ou les drogues)**

Le phénomène de la toxicomanie nous concerne aussi à
Auzouville.

Inquiets face ce fléau, les représentants du conseil muni-
cipal et les membres du CCAS ont demandé à C. LANDAIS de
la C.R.I.T.S (Coordination Régionale des Intervenants en
Toxicomanie) de venir nous en parler.

Cet échange a eu lieu le 23 Octobre dernier. La discus-
sion a été très ouverte ; elle a permis d'aborder tous les aspects
du phénomène : les différents produits, les problèmes de com-
portement liés à la consommation de drogue, l'attitude face
aux dealers....

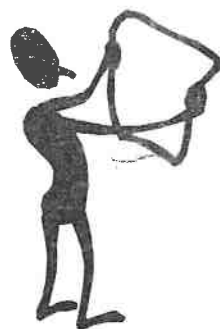
Il est surtout ressorti de cet échange, la nécessité de
maintenir le dialogue et les relations avec les personnes
confrontées à la drogue.

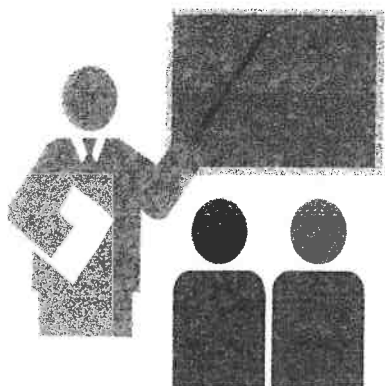
Les personnes présentes à la réunion ont décidé d'étudier
l'idée d'une action de prévention auprès d'enfants scolarisés à
l'école primaire, ces enfants étant encore réceptifs aux mes-
sages de prévention.

Pour information si besoin, l'ARIRT,
centre d'accueil pour toxicomanes, peut vous renseigner. N°
tel 02 35 89 91 84

Vous voulez rénover votre logement ?

le CAL PACT situé rue du Champ des Oiseaux
à Rouen, peut accorder des aides sous condition
de ressource.(n° tel 02 32 08 13 00)





ÉCOLES

inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée scolaire seront annoncées par voie d'affichage (écoles, mairie) et par voie de presse. A titre indicatif, elles ont généralement lieu en Mai.

Pour les enfants scolarisables en maternelle, s'adresser à l'école de Servaville.

Pour les inscriptions en primaire, s'adresser à l'école de son lieu de résidence.

Dans tous les cas se munir d'une fiche d'état civil, des certificats de vaccinations obligatoires. Eventuellement du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.



CALENDRIER 1996 / 1997

<i>Noël</i>	du mardi 23 décembre au soir Au lundi 5 janvier au matin
<i>Hiver</i>	du vendredi 20 février au soir Au mardi 3 mars au matin
<i>Printemps</i>	du vendredi 10 avril au soir Au mardi 21 avril au matin (Pentecôte mardi 2 juin)
<i>Eté</i>	du vendredi 3 juillet au soir

Le Four à Pain

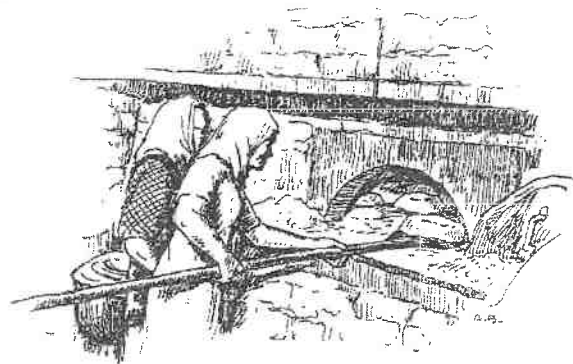
Les travaux avancent doucement mais sûrement, c'est l'important. Le socle du four est pratiquement terminé restent les joints, fait de sable à lapin, de chaux blanche et grise afin de respecter la tradition.

Nous allons bientôt poser la fenêtre et la porte (qui a été gracieusement offerte par Mr et Mme Bernard Lefrançois). Nous installerons au printemps sur la toiture la " girouette ", elle aussi offerte, par Mme Lucie Moulin. Nous attendrons le prochain budget communal, pour effectuer quelques petites dépenses au niveau des briques réfractaires. Le cabinet d'aisance (WC) sera restauré, nous y tenons. Cela représente une manière de vivre encore présente dans beaucoup de mémoires .

Pour terminer, nous remercions encore tous ceux qui participent bénévolement à la mise en forme du four, qui reste un symbole indéniable de notre histoire. Quand les travaux seront terminés, nous aurons peut-être le plaisir de voir notre boulanger, Bruno Pellieu, nous faire cuire un bon pain à l'ancienne, une fois ou deux par an !

Bonne année à tous

l'équipe du four.



Le Nom des Rues

La municipalité a l'intention de donner un nom aux différentes rues qui sillonnent notre commune. Si vous vous sentez concernés, si vous avez en tête un nom associé à un lieu bien précis de notre village, n'hésitez pas à venir donner votre avis en mairie. Toutes les propositions seront les bienvenues et aideront la commission à prendre une décision définitive au cours de u deuxième semestre 1998.



La bibliothèque compte aujourd'hui 210 adhérents qui viennent régulièrement emprunter gratuitement, livres, cassettes, C.D et revues.

Dès son ouverture en 1995, une subvention du Centre National du livre s'élevant à 10 000 francs avait permis l'acquisition d'ouvrages de référence (dictionnaires de langue française, anglaise, espagnole, allemande, encyclopédies, atlas, dictionnaires de musique, d'histoire, etc...).

La première année de fonctionnement a donné droit à une nouvelle subvention de 10 000 francs, ce qui a enrichi de manière substantielle ce fond d'usuels qui se trouve en permanence à la disposition des habitants de la commune (*l'inscription n'étant pas obligatoire pour ce service*) aux heures d'ouvertures suivantes :

Les mardis de 16h30 à 18h00

(permanences prolongées les 1er et 3ème mardis jusqu'à 19h00)

Les mercredis de 14h00 à 16h00

Les samedis de 10h00 à 12h00

Nous encourageons donc vivement les collégiens, lycéens, étudiants et toutes personnes désireuses d'approfondir ses connaissances à venir consulter ces multiples ouvrages.



Ecrit par **Raymond ROYER**
pour le concours organisé par la
bibliothèque d'Auzouville d'avril
à juin 1997

"La mémoire des Anciens"

par **Raymond ROYER**

Celui qui raconte ces quelques souvenirs est né en 1923 à Auzouville, hameau du Thil et a toujours résidé dans ce village.

A l'époque, Auzouville comptait environ 330 habitants dont les maisons n'avaient aucun confort : pas d'eau courante (l'eau de pluie était récupérée dans une citerne), pas de toilettes (les W.C. étaient dans la cour ou le jardin), pas d'électricité (avant 1930, on s'éclairait avec des bougies ou des lampes à pétrole). Quant au téléphone, il n'y avait qu'un seul poste téléphonique chez un des commerçants. On comptait alors trois épiceries-cafés : place de l'église, rue principale et hameau du Thil, ainsi qu'une boucherie et une boulangerie, et une trentaine d'exploitations agricoles dont certaines ne possédaient que quelques hectares.

Le matériel de culture était tracté par des chevaux et le charretier qui les conduisait, couchait la nuit dans l'écurie. Les ouvriers travaillaient, soit dans les fermes, soit dans l'industrie textile de la vallée de l'Andelle. Le seul moyen de locomotion était la bicyclette. Sinon, c'était à pied qu'ils se rendaient à Perriers-sur-Andelle en empruntant le chemin des communaux du Thil et le chemin dit "de la Vierge". C'était donc 2H1/2 de trajet journalier qui venaient s'ajouter aux 9 ou 10 heures de travail.

A l'époque, la famille était vraiment la cellule de base de la société. Dans les foyers, naissaient de nombreux enfants. Les salaires étant très bas, la vie matérielle était difficile, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'allocations familiales. C'est pourquoi, dès leur plus jeune âge, les enfants aidaient aux travaux courants : casser du bois, cueillir du pissenlit, glaner, garder les vaches, etc...

A Noël, on célébrait surtout la fête religieuse, et , vu les très modestes ressources des familles, les enfants ne recevaient en cadeau, que quelques bâtons de sucre de pomme et des mandarines, déposés dans les chaussures la nuit de Noël.

Pour les mêmes raisons financières, l'alimentation provenait habituellement du jardin et de l'élevage familial des volailles et des lapins. De même, les sorties étaient rares. Personnellement, j'ai vu la mer pour la première fois à Quiberville à l'âge de 14 ans.

L'école en 1930-1935 se situait à l'emplacement actuel de la Mairie. Une classe unique mixte comptait entre 45 et 50 élèves de 6 à 12 ans. L'institutrice déléguait souvent aux "grands" le soin d'apprendre à lire aux "petits". La semaine comptait 5 jours de cours, avec congé le jeudi, et classe toute la journée du samedi.

Le nettoyage quotidien de la salle de classe était effectué à tour de rôle par les grands élèves ainsi que l'allumage du poêle à charbon durant l'hiver. La sortie de fin d'année se résumait en une promenade pédestre avec visite du château de Martainville, à l'époque non restauré. Avant les vacances scolaires qui débutaient le 14 juillet, une remise solennelle des prix avait lieu chaque année, sous forme de volumes et de couronnes.

Et dans leur douzième année, les élèves les plus studieux passaient une journée d'examen à Darnétal, chef-lieu de canton, en vue de l'obtention du "Certificat d'Etudes Primaires"....

A la paroisse, le dernier prêtre résidant dans le presbytère d'Auzouville ayant été nommé dans une autre paroisse vers 1930, le service fut confié au curé de Martainville-Epreville. Les offices dominicaux étaient maintenus, avec messe et vêpres en latin. A l'époque, il n'y avait pas de chauffage à l'église et les cloches étaient actionnées à l'aide de cordes tirées par la sacristine et les enfants de chœur.

Anecdote en passant : l'éclairage électrique de l'église a été inauguré...sans courant, pendant l'occupation allemande de la dernière guerre.

Les inhumations étaient assurées par la congrégation des "Frères de Charité" qui assuraient les fonctions de Pompes Funèbres. Les familles portaient le deuil pendant de nombreux mois et selon le lien de parenté.

A l'occasion de certaines fêtes religieuses, il y avait des processions dans le village, notamment pour les "Rogations", 3 jours avant l'Ascension et pour la "Fête-Dieu". Quant à la fête patronale, elle avait déjà lieu le 15 août puisque la paroisse est dédiée à Marie, mère de Jésus, dont l'Assomption est représentée sur la toile du rétable de l'église.

Pendant la guerre de 1939-1945, qui commença par un hiver très rigoureux, on n'avait pas l'impression d'être en état de guerre, à l'exception de la mobilisation. Puis l'armée allemande déclencha une grande offensive en mai 40 et occupa notre région à la mi-juin.

Auzouville avait, à cette époque, de nombreux réfugiés qui avaient fui les bombardements. Il n'y avait plus de travail, sauf dans l'agriculture. Alors, les pouvoirs publics, sous contrôle de l'occupant, lancèrent des travaux d'utilité publique afin de donner du travail et d'assurer à chaque famille quelques ressources financières.

C'est ainsi que la route départementale N°43 d'Auzouville à Saint-Jacques a été dressée, élargie et cylindrée. Le caillou était extrait sur les communaux du Thil et la terre des talus a été employée pour recouvrir la "terre de moule" qui avait été utilisée lors de la fabrication des chatepleures en cuivre. Cette terre devenue complètement stérile n'avait plus aucune végétation, notamment dans les cours autour des maisons du Thil.

Les jeunes gens et les hommes non prisonniers étaient également réquisitionnés pour faire des tranchées et des abris pour l'armée allemande.

Tout manquait : la farine pour faire le pain, la viande, le beurre, le fromage, le chocolat, le sucre, le vin, le tabac, l'essence pour les rares voitures, les pneus pour les vélos. C'est ainsi qu'un artisan local que tout le monde connaissait sous le prénom d'Albéric, monta des pneus pleins sur d'innombrables vélos. Tout était contingenté et toute attribution réglementée selon les catégories d'âges : J1- J2- J3- travailleurs de force- etc... Cette situation a engendré le troc et surtout un marché noir sans limites.

L'information était censurée dans les journaux et les possesseurs de radio étaient tenus par les autorités allemandes de les déposer à la Mairie. Il faut noter que la " T.S.F." avait fait son apparition dans les foyers auzouvillais entre 1930 et 1939.

Puis ce fut le S.T.O., service du travail obligatoire en Allemagne, pour les jeunes gens et les hommes en âge de travailler, dont il faut préciser que beaucoup ne se rendirent pas à l'appel. A Saint-Denis-le-Thibault, il y avait le maquis des Diables Noirs qui accueillait les jeunes réfractaires du S.T.O.

Pendant l'occupation allemande, les jeunes de la J.A.C.= Jeunesse Agricole Catholique, donnaient régulièrement des séances récréatives qui avaient lieu dans la petite salle des fêtes, (actuelle cantine scolaire), au profit des prisonniers de guerre de la commune, pour leur envoyer des colis. Or, ce local était réquisitionné **périodiquement** par l'armée allemande, et parmi ses soldats, figuraient des peintres qui avaient recouvert les murs intérieurs de scènes de guerre, avions, etc... Tout cela n'était pas du goût des jeunes qui ont, lors d'une répétition, effacé toutes les croix gammées. A leur retour, les Allemands ont interrogé le locataire du dessus, qui a dit en tremblant : "C'est le Curé, avec ses gars !" Heureusement, l'affaire n'alla pas plus loin, grâce à la diplomatie de prêtre auprès de l'autorité allemande...

Mais il n'en fut pas de même au maquis des "Diables Noirs" que la police allemande investit en mars 44. Les responsables furent arrêtés et déportés en Allemagne dans des camps de la mort.

Pendant la période de l'occupation allemande, la population d'Auzouville, comme ailleurs, faisait confiance, soit au maréchal Pétain qui avait signé l'armistice, soit au général De Gaulle, chef de la France libre. Mais l'ensemble des habitants avait les mêmes aspirations : retrouver la LIBERTE et la PAIX.

Suite au débarquement des armées alliées le 6 juin 44 et aux combats très meurtriers qui furent livrés en Normandie, notre région fut libérée fin août 1944. Au lieu-dit "la Grange du Chemin", des combats eurent lieu, faisant 3 morts : 2 soldats canadiens et un soldat allemand.

La libération d'Auzouville fut accueillie avec une joie indescriptible, la population fraternisant avec l'armée canadienne, libératrice de notre village. Et le 8 mai 1945, tout Auzouville était en liesse pour fêter la paix et la liberté.



Les Andelys, décembre 1997

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Depuis quatre ans, vous participez activement à la collecte sélective des déchets ménagers et je vous en remercie.

Cette année vos efforts ont ainsi permis de détourner de la mise en décharge plus de 2 700 tonnes de déchets recyclables, papiers et emballages ménagers, que vous avez déposés **dans les sacs bleus ou verts**, ou dans les conteneurs installés dans votre commune. Cela représente près de **50 kilos par habitant !**

Ces résultats sont encourageants mais nous trouvons encore trop souvent ces déchets valorisables dans les ordures ménagères.

Notre objectif : augmenter **tous ensemble** le taux de recyclage des déchets pour maîtriser les coûts de traitement de nos ordures ménagères.

Pour cela, le STROMFLAG a décidé de faciliter votre geste de tri en vous proposant les changements suivants :

- Les sacs bleus et verts seront distribués dans vos boîtes aux lettres, accompagnés d'un guide de tri.
- La collecte sélective aura lieu tous les quinze jours en porte à porte, le même jour que la collecte des ordures ménagères.

Recycler encore plus, c'est aussi préserver notre environnement en luttant contre le gaspillage, c'est permettre des économies d'énergie et de matières premières, c'est encourager le développement d'activités nouvelles à travers la recherche et la transformation de ces déchets en de nouveaux produits en favorisant ainsi le maintien et la création d'emplois.

Ainsi, grâce à la collecte sélective, le centre de tri de l'Armée du Salut emploie 50 personnes à plein temps.

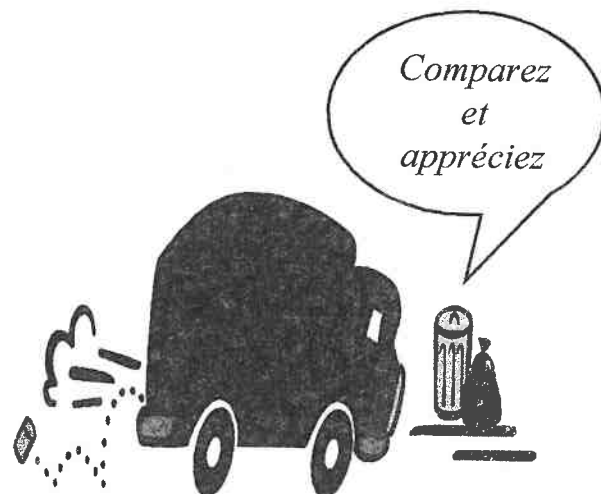
Comme vous l'avez compris, **la réussite du tri des déchets ménagers est l'affaire de tous.**

le président du STROMFLAG :

Michel REYMOND



COÛT D'UNE TONNE D'ORDURES MÉNAGÈRES	
TOTAL: Coût de collecte + transfert + traitement des ordures ménagères	12 500 000
Coût moyen d'une tonne d'ordures ménagères	625,00
Coût moyen par habitant	223,21



INFOS DECHETS

Nous rappelons que, pour Auzouville, le ramassage des ordures ménagères reste hebdomadaire. La collecte des déchets a lieu tous les jeudis mais elle est toutefois reportée au vendredi en cas de jour férié dans les quatre premiers jours de la semaine.

Notez bien que la collecte des sacs bleus et verts du tri sélectif a désormais lieu tous les quinze jours

COÛT D'UNE TONNE DE DÉCHETS RECYCLÉS	
Total: Coût de collecte sélective (dépenses, recettes) dont économie sur les coûts de mise en décharge	268 322,44
Coût moyen d'une tonne de déchets recyclés	107,07
Coût moyen par habitant	4,79

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
jeudi 15 jeudi 29	jeudi 12 jeudi 26	jeudi 12 jeudi 26	jeudi 9 jeudi 23	jeudi 07 vendredi 22	vendredi 05 jeudi 18
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
jeudi 2 vendredi 17 jeudi 30	jeudi 13 jeudi 27	jeudi 10 jeudi 24	jeudi 8 jeudi 22	jeudi 5 jeudi 19	jeudi 03 jeudi 17 jeudi 31

Les sacs doivent être déposés en même temps que les ordures ménagères, la veille au soir.

Les sacs bleus et verts seront distribués dans les boîtes aux lettres 2 fois par an. (décembre et juin)

Ils ne doivent servir qu'à la collecte des emballages triés.

Pour toute demande complémentaire de sacs, s'adresser au STROMFLAG Tél. 02 32 54 47 64

ADEME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE MARTAINVILLE



Le bureau communautaire se réunit environ une fois par mois et la dernière Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 17 Octobre 1997.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 11 134 Fr. Ce budget provient essentiellement de recettes de locations et en dépenses d'ajustement sur certains articles. Pour mémoire, le budget primitif est de 2 907 481 Fr.

HOTEL D'ENTREPRISES

Celui-ci est terminé depuis le mois de Juillet. Un premier locataire a pris possession d'un atelier de 300 m². Il s'agit de la société LOSANGES qui installe et entretient les équipements sanitaires en gérant les consommables.

Cette entreprise emploie 4 personnes, notamment de Bois l'Evêque et de St-Denis le Thibault.

Un deuxième atelier de 250 m² est loué à une société spécialisée dans le textile sportif.

Le troisième atelier devrait être loué également à la même entreprise.

ZONE ARTISANALE

Les panneaux publicitaires sont installés sur la RN 31, de part et d'autre du village de Martainville ainsi que sur la route de Fresne le plan, afin d'assurer la promotion de la zone.

Le graphisme retenu est de qualité et ces panneaux sont garantis cinq ans. Une promesse de vente devrait se concrétiser pour la fin de l'année. Il s'agit d'une entreprise de mécanique générale, qui devrait déposer son permis de construire au début de l'année 1998.



TRAVAUX : ZONE ARTISANALE

Les travaux de revêtement définitif et de construction de bordures sur la zone auront lieu dans le courant de l'année 1998.

TRAVAUX : MARES 2^{ème} TRANCHE

Travux de curage et de rénovation, de la mare Courty à Bois d'Ennebourg, de la mare communale (VC2) à Auzouville /Ry, de la mare communale Caron à Bois l'Eveque, de la mare Werquin à Grainville /Ry et de la mare Leenknecht à Martainville Epreville.

En ce qui concerne les mares privées, il est rappélé qu'une convention doit être établie avec la collectivité et qu'il est impératif que celle-ci présente un intérêt général (exutoire d'eaux pluviales de voirie par exemple). Ces travaux s'élèvent pour l'ensemble à 135 000 Fr.

TRAVAUX DE VOIRIE

PROGRAMMES :

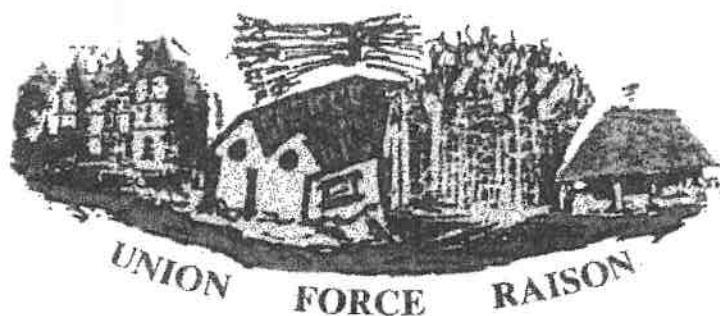
Auzouville/Ry : Construction de caniveaux, rue Morel (dernière tranche) pour un montant de 95 153 Fr.

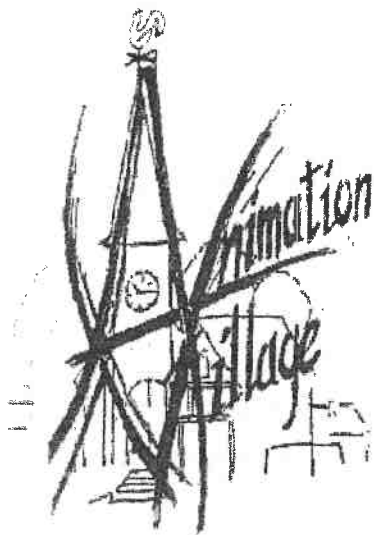
Grainville/Ry : Construction de caniveaux, rue de la mare Chanceuse pour un montant de 41 918 Fr.

Bois l'Eveque : Aménagement du chemin de la chasse aux bêtes pour un montant de 38 592 Fr.

ACTION CULTURELLE

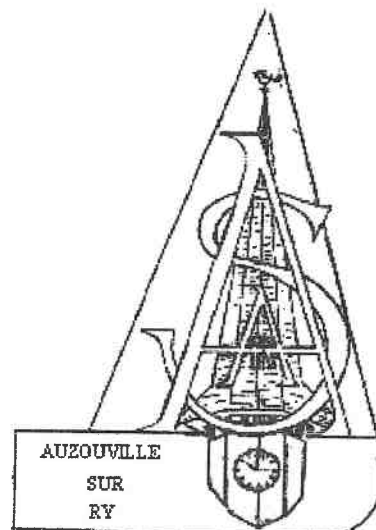
Monsieur le Préfet a signé l'arrêté d'extension de compétences. Un compte rendu de l'action mené par l'Association "Théâtre au village" est joint à la présente note d'information.





1998

Club des bons amis.



CALENDRIER DES ANIMATIONS

3 Janvier	Pot de l'amitié et voeux du maire
14 Mars	Matinée costumée
15 Mars	Thé dansant
25-26 Avril	Exposition artisanale
8 Mai	Armistice
24 Mai	Rallye vélo
7 Juin	Fêtes des mères
13 Juin	Fête de la musique , Grill-party
13 Juillet	Promenade aux lampions et Bal
14 Juillet	Fête des associations
15 Août	Fête patronale
16 Août	Foire à tout
12/13, 18/19 Sept	Tournoi de Tennis (A.S.A.R)
28 Septembre	Promenade Pédestre
3 Octobre	Loto
10-11 Octobre	Exposition de peinture
24 Octobre	Choucroute
8 Novembre	9 ème Foulée (A.S.A.R)
11 Novembre	Armistice (Anciens combattants)
15 Novembre	Spectacle du Club des Bons Amis
21 Novembre	Repas des aînés (le Club)
4/5 Décembre	Téléthon (A.S.A.R)
19 Décembre	Noël des enfants
19-25 Décembre	Animation commerciale





ANIMATION VILLAGE

*L'équipe d'Animation Village vous souhaite pour
1998 une bonne année, une bonne santé pour vous et pour
vos proches*



Chers Amis

Comme l'année passée, l'association a animé les manifestations et les fêtes programmées sur le calendrier 1997.

Si nous pouvons assumer le fonctionnement budgétaire, c'est en partie grâce à la subvention communale qui nous est accordée, car nos dépenses sont souvent plus élevées que nos recettes, sans parler de la SACEM (*société des Auteurs Compositeurs, Editeurs de Musique*) qui accapare nos maigres bénéfices.

Un autre élément, positif celui-ci, c'est que la salle polyvalente d'Auzouville est disponible et gratuite aux associations, ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres communes. Nous en profitons pour marquer notre sympathie à la municipalité.

Nous recrutons toujours de nouveaux membres de 7 à 120 ans et si vous avez envie de participer à nos activités de près ou de loin, vous serez bien accueillis. C'est en participant que l'on apprend à se connaître et peut-être à devenir amis, Qui sait !

Pour l'année 1998, nous nous permettons de vous offrir un calendrier des activités de notre village, car c'est par votre présence lors des fêtes que vous nous encouragez. Nous acceptons vos suggestions afin de faire progresser nos animations.

PARAGRAPHE RÉSERVÉ AUX ENFANTS

Vous avez participé, de près ou de loin, à l'arbre de Noël du samedi 20 décembre. Chacun de vous espérait fermement la présence de ses parents ou grands-parents. Je sais que parmi vous certains ont été déçus par l'absence de ceux-ci à cet après-midi récréatif. Chers enfants, pardonnez à vos parents qui n'ont pas toujours le temps de s'investir pour cette fête, mais en échange si votre papa ou votre maman a besoin de vos services, soyez présents et disponibles ils en seront très heureux.

Voilà chers petits ce que nous voulions vous dire et nous espérons que l'an prochain vous participerez tous à l'arbre de Noël comme vous l'avez si bien fait cette année.





CLUB DES BONS AMIS

Les rencontres bimensuelles ont rassemblé régulièrement en 1997 vingt cinq joueurs de cartes, dominos, scrabble, petits chevaux etc ...

Et l'assemblée générale annuelle a réuni une cinquantaine de membres (la plupart étaient donc présents puisque le club comptait cette année 67 adhérents).

Le mercredi 18 juin, par une belle journée ensoleillée, le car habituel emmenait les aînés d'Auzouville à la Roche-Guyon (près de Vernon) avec visite du château médiéval et promenade en bateau sur la Seine.

Le 10 juillet, c'était la sortie pique-nique (en voitures particulières) avec le matin la visite très intéressante du musée de la corderie Valois à Notre Dame de Bondeville et l'après-midi celle du château de Bosmelet à Auffay.

Pour la fête des associations du 14 juillet, les aînés ont installé et animé le stand du Chamboule-tout.

Et comme chaque année, à l'occasion de la fête du 15 Août, les membres du club ont prêté leur concours pour la confection de fleurs, la mise en sachet des confettis et la réalisation d'un char humoristique intitulé " Fanfare Kanar'd".

De nombreux membres se sont également investis dans la préparation de la fête annuelle (exposition, chants) . Les musiciens dévoués ont animés les répétitions de la chorale pendant que les acteurs et les actrices inter-générations du groupe théâtral répétaient les deux pièces en un acte qui furent présentées.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la fête du 16 novembre. Nous remercions également mesdames les maires de Darnétal et de St Léger du Bourg Denis, Monsieur le maire et la municipalité d'Auzouville ainsi que toutes les personnes, familles et amis des clubs voisins qui nous ont fait le plaisir de leur présence.

Quant au repas du 22 Novembre, il a rassemblé les membres du club dans l'amitié et la joie (un groupe très sympathique ayant animé l'après dessert). Merci à la cuisinière bénévole et aux personnes qui ont assuré gracieusement le service du repas.

Dans le cadre de la collaboration entre les Clubs des Aînés, Auzouville a produit son spectacle à Darnétal le 7 Décembre.

Rappelons aussi que notre Club a participé aux journées de la forme et des retraités. Et, à l'appel de " l'inter-Clubs" les membres du Club des bons amis ont témoigné par des dons leur solidarité envers les familles sinistrées par les inondations de la région de St Martin de Boscherville. La confection de couvertures de laine s'est également poursuivie en 1997.





Premières dates à retenir en 1998 :

Le Jeudi 15 janvier (à 14h) pour la galette des Rois. (à la salle polyvalente)
dans le cadre de la rencontre bimensuelle.

Répétition de chant : Le deuxième mardi de chaque mois (de 15h à 17h)
reprise le 13 janvier

Le Jeudi 26 Février (à 15h) : Assemblée Générale annuelle.

Amis retraités et pré-retraités vous êtes cordialement invités à toutes ces rencontres



Avec tous nos meilleurs Voeux pour 1998

Le bureau du Club

INTER CLUB DES AINES RURAUX DU CANTON

ACTIVITES PROPOSEES

DANSES FOLKLORIQUES

le jeudi de 10 H à 11H. à la Salle Polyvalente d'AUZOUVILLE

GYM DOUCE

le jeudi de 11 H à 12H. à la Salle Polyvalente d'AUZOUVILLE

MARCHES

Le lundi après-midi (circuits différents chaque semaine à travers les communes environnantes)



RANDONNEES A BICYCLETTE

ATELIER ORTHOGRAPHE

AQUA-GYM

NATATION

TOURNOI DE SCRABBLE

sont également proposés par l'Inter Club



Pour plus de précisions n'hésitez pas à contacter
les responsables du Club des Aînés d'AUZOUVILLE ou
Madame LELOUP ,présidente de " L'inter-clubs"



Lundi 12 Janvier

14h à la salle polyvalente de St Denis le Thiboult
l'Assemblée générale de "L'Inter-Clubs".

Mercredi 17 Juin

Journée de la forme à St Jacques / Darnétal.

Mercredi 28 Octobre

Journée des retraités à Boos.



ANDELLE-CREVON-HERONNELLES

SYNDICAT D'INITIATIVE

Son équipe a pu, grâce aux subventions départementales, communales et à la générosité des membres cotisants, poursuivre son action d'animation et de découverte de notre région.

Nous profitons de ce bulletin pour vous informer des activités qui vous seront proposées en 1998 à la maison de l'Abreuvoir à Ry.

SAISON 1998.

Expositions : peinture, sculptures, photos et autres ...

Ouverture: tous les week-ends de Pâques à la mi Juin, puis tous les jours du 19 Juin au 5 Octobre.

19 Avril 1998

Sortie vélo guidée

21 Juin 1998

Portes ouvertes chez les artisans de la région

19 Juillet 1998

Journée Portes ouvertes dans les églises du circuit Bovary

Randonnées pédestres

à l'ascension, en Juin, Juillet, Août et Septembre

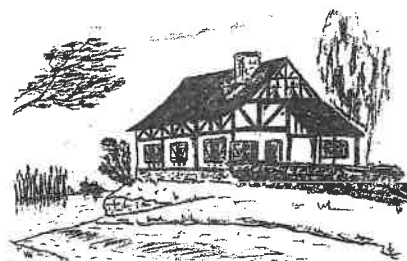
En permanence à votre disposition :

Dépliants de circuits pédestres, dépliants du circuit Bovary. et dépliants divers pour mieux découvrir notre région.

Pour tout
renseignement
complémentaire, n'hésitez
pas à téléphoner au

02 35 23 19 90

Vous pourrez
également vous procurer,
dès le mois d'avril, notre
programme complet à la
mairie.





THEATRE AU VILLAGE



L'association 'Théâtre au Village' a pour but de faire vivre le théâtre en milieu rural. Aujourd'hui, elle exerce ses activités sur les communes d'Auzouville sur Ry, Bois l'Evêque, Bois d'Ennebourg, Grainville sur Ry, Martainville, Montmain, et St Jacques sur Darnétal.

Nous sommes aidés financièrement par la Communauté de Communes du Plateau de Martainville. Déjà des personnes d'autres communes ont manifesté le désir de rejoindre l'association.

Depuis mars 1996, 10 manifestations et 13 spectacles ont été présentés qui ont accueilli 1090 spectateurs. Les représentations ont eu lieu, à la salle polyvalente d'Auzouville, au foyer rural et à la mare de la grenouillette de Bois d'Ennebourg, à la salle de Martainville et à la salle de Montmain.

En Octobre 97 une école de théâtre a été créée. Elle est fréquentée assidûment par 22 élèves répartis sur deux classes, les 10-12 ans et 12 ans et plus. Les cours sont assurés par Germaine Cobetto et Rosalie Symon, et ont lieu tous les mardis soir, en période scolaire de 17h 30 à 19h à St Jacques sur Darnétal. Pour les enfants des communes représentées à 'Théâtre au Village' le tarif est de 120frs le mois et 150frs pour les extérieurs.

Un cours pour adultes pourrait démarrer début janvier, renseignez-vous.

Les prochains spectacles :

Les 17 et 18 janvier à Auzouville sur Ry:

'Paume's Troquet' ou 'Fais pas ta fière avec Jean-Jacques' par la compagnie les Emmurées.

Quatre amoureux éconduits se rencontrent par hasard dans un café de banlieue. C'est armés d'un radiocassette, de quelques chansons tristes et d'une poignée de téléphones portables qu'ils échouent un peu plus tard dans une vieille bâtisse...

Ce spectacle a reçu le premier prix au festival des Arlequins de Cholet, remis par Catherine Arditi invitée d'honneur et Didier Sandre président du jury.

Les 14 et 15 mars à St Jacques sur Darnétal:

'Yves Pignot Chante la rive Gauche'

Vous viendrez découvrir à travers les textes de Maurice Fanon, René-louis Lafforgues, Henri Tachan, Jacques Debronckart, Ricet Barrier, Francis Lemarque, Giannio Esposito, ce qu'était les cabarets de la rive gauche de la seine à Paris dans les années 60.



Les 15 et 16 mai à Martainville:

Spectacle de fin d'année des élèves du cours d'art dramatique du conservatoire de Rouen.

Tous les ans à la même époque, les élèves doivent plaire, convaincre, pour rentrer dans les écoles supérieures nationales de théâtre en interprétant les personnages du répertoire moderne ou classique des littératures du Monde entier. Ils nous montreront leurs travaux à travers différentes scènes.

Le 19 ou le 20 Juin à Bois d'Ennebourg:

Le cours de 'Théâtre au Village' présentera son spectacle de fin d'année.

En septembre :

'Vendanges' par Marie-louise Martin.

Quelques vignes ou plutôt lignes ou bien vrilles pour vous parler d'un récital sur le vin et la vigne cru...97 se bonifie avec... le temps, à boire jeune pour son arôme acidulé mais peut aussi garder la cave pour plus tard.... Nom de baptême " NOS VENDANGES ".

En Novembre :

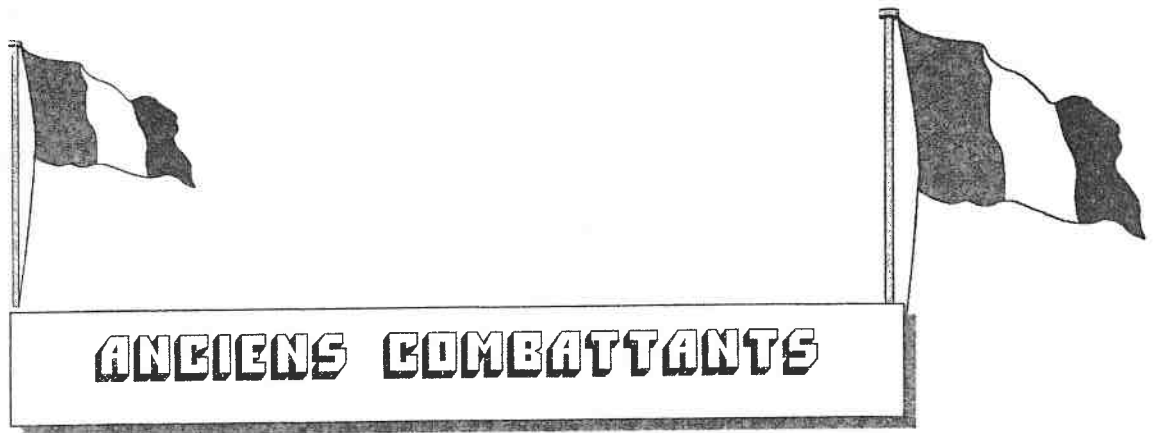
'Orgasme adulte échappé du zoo' Interprétation: Béatrice Tessier.

Ce spectacle est constitué de textes extraits de 'Tutta casa letto e chiesa', crée par Franca Rame en 1977 à la Palazzina liberty à Milan pour soutenir la lutte des mouvements féministes. Il expose diverses situations socio-familiales ayant comme dénominateur commun les " servitudes sexuelles de la femme ."



Contact Théâtre au Village

Jean-François Boutigny
1561 rue de la Fondance
76160 Bois D'Ennebourg
Tél : 02 35 23 57 57



Les Anciens Combattants d'Auzouville sur Ry restent fidèles aux traditions.

En effet, au cours de l'année 1997 trois cérémonies eurent lieu devant le monument élevé à la mémoire des morts des guerres 1914 - 1918 et 1939 - 1945 avec la participation du Conseil Municipal et d'Animation Village.

Les appelés qui effectuent actuellement leur service sous les drapeaux sont priés de se faire connaître en mairie pour recevoir une petite contribution de la part de la section .

Les Anciens Combattants remercient les personnes qui réservent toujours un bon accueil au Bleuet de France, et souhaitent à tous une bonne et heureuse année 1998.





ASSOCIATION DES NEIGES

Elle a pour objectif de préparer le séjour annuel en classe de neige des enfants de CM2 du SIVOS, en collaboration avec les enseignants.

Tous les ans à la même époque (deuxième samedi de décembre), l'Association des Neiges organise un bal à la salle polyvalente de SERVAVILLE avec l'orchestre **Viviane et Thierry**.

D'Octobre à Décembre, les enfants vous sollicitent pour acheter des billets de tombola. Vos dons financent en partie leur séjour (1/3 les parents, 1/3 le SIVOS, 1/3 l'Association des Neiges). Nous procédons au tirage au sort, par ordinateur, à minuit le soir du bal. Merci à vous tous qui contribuez à la réussite de la tombola, du bal et autres manifestations.

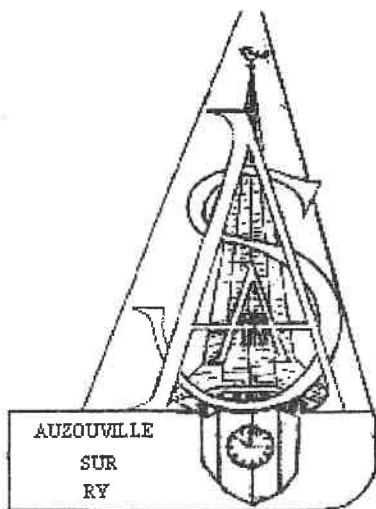
Prochains rendez - vous :

- 1) **Soirée musicale** : Vendredi 30 janvier 1998 à 20h30 à la salle polyvalente de Servaville avec la participation de la chorale de Préaux " La Coryphée " (répertoire : chansons contemporaines et négro spirituals) et l'orchestre de Saint Léger du Bourg Denis " Inter Val" qui interprétera la Symphonie italienne de Mendelssohn.
- 2) **Séjour des enfants à Valloire** : du 9 au 25 Mars 1998
- 3) **Bal** : Samedi 12 décembre 1998 à 21h30 à la salle polyvalente de Servaville

Composition du bureau

Présidente	PASSERIEUX Martine
Vice Président	DURIN Philippe
	MARICAL Bernard
Trésorier	MIGUET Bernard
Trésorier adjoint	VERHAEGHE M. Agnès
Secrétaire	LONGUEVILLE Violaine
Secrétaire Adjoint	PILLON Danièle





A.S.A.R

L'Association Sportive d'Auzouville sur Ry regroupe actuellement quatre sections auxquelles vous pouvez vous inscrire à tous moments.



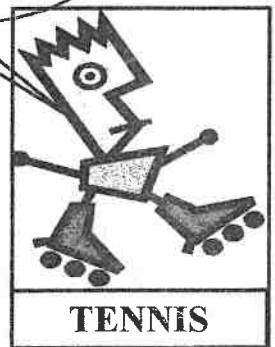
Contact :
Damy Patrick

☎ 02 35 23 19 84

Contact :

Cousin Michel
☎ 02 35 23 43 27

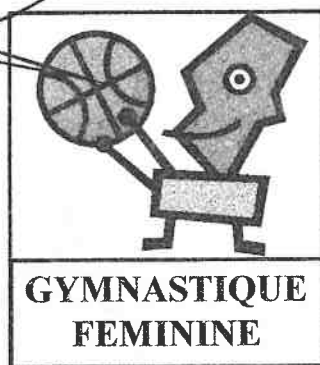
Rosant Max
☎ 02 35 23 30 91



Contact :

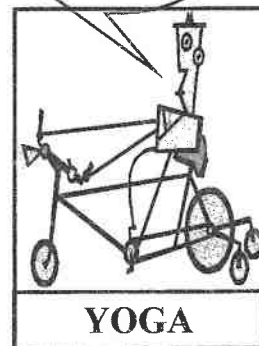
Denoyelle Gisèle
☎ 02 35 23 40 12

Jégat Annie
☎ 02 35 23 43 27



Contact :

Briffaut Jean



Au nom de l'association, je souhaite à tous une bonne année 1997 en espérant que notre action puisse contribuer au développement des aptitudes sportives des plus jeunes et à l'entretien physique des plus âgés.

Fressard Jean-Claude

LES FORMALITES ADMINISTRATIVES

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER ?	PIECES A FOURNIR	COUT / OBSERVATIONS
Acte notarié	Notaire		
Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs	Mairie du domicile	Délai 48 heures, cartes nationales d'identité de l'enfant et du parent présent, livret de famille.	Démarches des parents, gratuite
Assistance judiciaire	Tribunal de Grande Instance	Justification de ressources de toutes natures (conjoint, enfants mineurs et des personnes vivant au foyer)	Etre de nationalité française ou, dans la négative, résider habituellement en France ou bénéficier d'une convention internationale
Carte d'électeur	Mairie du domicile Service élection avant le 31/12 idem pour les ressortissants de la CEE pour les élections européennes	Pièce d'identité, livret de famille ou carte d'identité (quittance de loyer, EDF ou téléphone)	Gratuite. Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture des listes. Les inscriptions ainsi que les changements d'adresse sont effectués toute l'année. Nationalité française. Avoir la jouissance des droits civiques dans la commune
Carte grise et certificat de vente	Préfecture	Certificat de vente. Attestation du domicile. Formulaire de demande d'immatriculation du véhicule à retirer à la mairie; Les pièces remises par le concessionnaire.	
Carte grise pour un changement de département	Préfecture	Certificat de non gage. Demande d'immatriculation. Justification d'identité et de domicile	Gratuit
Carte d'invalidité civile	Centre Communal d'Action Sociale	Imprimé à retirer. Certificat médical. Fiche d'état civile ou livret de famille. 2 photos d'identité	Gratuit
Carte nationale d'identité Nouvelle carte sécurisée depuis le 12/12/95	Mairie, Présence obligatoire du demandeur; Aucune carte ne sera délivrée en urgence en raison de la nouvelle procédure (délai : 3 semaines)	A fournir obligatoirement 2 photos d'identité récentes non découpées et de préférence noir et blanc de bonne qualité (éviter les photomaton), extrait de naissance avec filiation complète, 2 justificatifs de domicile, 1 timbre fiscal((150 f au 21/11/95)	A Fournir éventuellement - Livret de famille - Jugement de divorce - Document prouvant la nationalité Française - Récupéré de perte, de vol de l'actuelle carte
Changement d'adresse	Mairie	pièce d'identité, 2 justificatifs de domicile	Gratuit
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'original; Concerne uniquement les diplômes, l'état du service militaire et quelques pièces précises	Gratuit
Constitution d'associations, de syndicats	Préfecture	Création: statuts et liste des membres du bureau en 3 ex. ; renouvellement Nouveaux statuts avec les mêmes mentions en 3 ex. + n° d'inscription.	Gratuit
Débit de boissons (Ouverture, mutation, transfert)	Mairie	Pièce d'identité. Acte de vente, timbres fiscaux, présence de l'acquéreur et du vendeur. Ancienne déclaration.	Gratuit

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER ?	PIECES A FOURNIR	COUT / OBSERVATIONS
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès (Etat civil)	Délai de 24 heures; Présentation du certificat confidentiel établi par le médecin ayant constaté le décès ou déclaration de l'hôpital. Livret de famille ou extrait de naissance et de mariage du décédé.	Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de l'accouchement (Etat civil)	Présentation du livret de famille. Pièce d'identité des 2 parents (si non mariés). délai de déclaration: 3 jours (non compris le jour de la naissance, le dimanche et jours fériés)	Gratuit
Dossier de mariage	Mairie (Etat civil) du domicile d'un des futurs conjoints (résidence 1 mois mini avant la publication)	Un imprimé de renseignements au bureau de l'état civil de la mairie est à retirer, les pièces à fournir étant différentes selon les cas.	Gratuit
Demande de location de salles municipales	Mairie	Demande écrite à Mr le Maire	
Duplicata de livret de famille	Mairie du domicile (Etat civil) ou du lieu de mariage	En cas de perte ou après séparation des époux, présentation d'une pièce d'identité	Gratuit
Laissez-passer	Mairie - Réservé au moins de 15 ans	Venir en mairie avec l'enfant, le livret de famille, le droit de garde s'il y a lieu et 2 photos et justificatif de domicile	Remplace la CIN pour se rendre en Italie, Suisse, Belgique, Luxembourg . Gratuit
Législation de signature	Mairie	Carte Nationale d'identité	Gratuit
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du lieu de naissance du 1er enfant pour les parents célibataires.	Délivré au moment de la cérémonie de mariage ou de la naissance du premier enfant	Gratuit
Passeport	Mairie	2 photos récentes; Carte d'identité ou extrait d'acte de naissance avec filiationet ancien passeport 2 justificatifs de domicile	Timbre fiscal de 350 f ou chèque. Pour les mineurs, autorisation du représentant légal (avec livret de famille)
Permis de chasser	Mairie	1) S'inscrire en mairie entre Janvier et Mars pour l'examen en Avril ou Mai. retirer 2 imprimés. 2) Les 2 imprimés remplis, le certificat de réussite à l'examen, une fiche d'état civil, 2 photos. pour les mineurs, autorisation des parents.	Pour les tarifs consulter votre assureur
Permis de conduire ou duplicata	Préfecture	Suivant le cas	Retire le formulaire de demande et la liste des pièces suivant le cas au service circulation.
Recensement militaire	Mairie	Livret de famille, obligatoire pour les jeunes hommes entre 17 et 18 ans. Pour les dates de naissance précises, consulter les affiches officielles.	Gratuit

LOCATION DES SALLES



La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune.

TARIFS DE LOCATION :

1) Salle de repas et cuisine:

- 1 jour: **800 Fr**
- 2 jours: **1 200 Fr**

2) Salle de réunion :

- 1 jour : **600 Fr**
- 2 jours: **900 Fr**

3) L'ensemble des 2 salles:

- 1 jour : **1 100 Fr**
- 2 jours : **1 600 Fr**

4) Pour vin d'honneur dansant:

500 Fr

5) L'ancienne salle des fêtes est réservée à la cantine scolaire. Toutefois, à titre exceptionnel, celle-ci pourra être louée au prix de **600 Fr - 800 Fr** pour 2 jours.

Pour toute location un chèque de caution de **1 000 Fr** sera demandé à l'inscription: il sera rendu aussitôt après la location si aucun dégât n'a été constaté.

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité d'avoir sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de **5 Fr** le couvert.

Par ailleurs, nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures .

DECES :

M. CORDONNIER Raymond

M. CAUCHOIS René

M. TOULLEC Jean François

NAISSANCES :

Thomas BLADIER

Clément RIVIERE

Célia PELLIEU

Margot CRETE

Clémence CRETE

Romain VIGREUX

MARIAGES :

M. Jacques AUGER et
Melle Patricia YAMINI

M. Bernard QUESNEL et
Melle Nathalie LEMIRE

M. Reynald VARNIER et
Melle Stéphanie FOURNIER

M. Bernard DE BARRUEL et
Melle Sophie VIGNANCOUR

M. Daniel FLEURY et
Melle Micheline PANNEVEL

